

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 JUILLET 2018

Date de la convocation : 12 juillet 2018

LOCATION DE TERRAINS 2018

Concernant les locations des divers terrains appartenant à la commune, il convient de procéder chaque année au renouvellement des baux, en prenant compte de l'indice des fermages.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer les **LOCATIONS DE TERRAINS 2018** comme suit :

* GAEC de Livet (GUINEHEUX), Parcelle située section ZN n° 284 (excédent de terrain jouxtant le lotissement des Vignes), pour une surface de 2 Ha 86 a 88 ca – 118.96 €/Ha, soit **341.28 €** au total pour la période 01/01/2018 au 31/12/2018, payable au 1^{er} octobre 2018

* Mr Gérard PIRON, Excédent de terrain auprès des lagunes, pour une surface de 1 Ha 11 a 75 ca – 133.10 €/Ha, soit **148.74 €** au total pour la période 01/01/2018 au 31/12/2018, payable au 1^{er} novembre 2018

* Mr Alain COCANDEAU, Parcelle située section ZO n° 25, pour une surface de 25 a 58 ca – 162.58€/Ha, soit **41.59 €** au total pour la période 01/04/2018 au 31/03/2019, payable au 1^{er} novembre 2018

CHARGE Madame le Maire d'établir les contrats de location au titre de l'année 2018.

TARIFS SERVICES PERISCOLAIRES 2018/2019

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de fixer les tarifs suivants pour l'année scolaire 2018/2019 :

Cantine : Repas enfant 3.87 €
 Repas adulte 6.57 €

Accueil périscolaire : QF ≤ 814 € 2.10 € de l'heure
 QF > 814 € 2.61 € de l'heure

Conformément à ce qui est indiqué dans le règlement intérieur remis à chaque famille, toute demi-heure commencée est due. Cela s'entend à chaque plage de garderie (matin et/ou soir) et pour chaque enfant.

TARIFS SALLE DE LOISIRS POUR 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer les tarifs 2019 de location de la salle de loisirs ainsi :

		TARIFS	ARRHES 40%
2 salles	Habitants hors commune	300	120.00
	Habitants de la commune	265	106.00
2 salles Forfait Week-end	Habitants hors commune	450	180.00
	Habitants de la commune	415	166.00
Grande salle AVEC CUISINE	Habitants hors commune	260	104.00
	Habitants de la commune	225	90.00
Grande salle Forfait Week-end	Habitants hors commune	390	156.00
	Habitants de la commune	355	142.00
Petite salle AVEC CUISINE	Habitants Hors commune	150	60.00
	Habitants de la commune	130	52.00
Vin honneur ou réunion	Grande salle	100	40.00
	Petite salle	50	20.00
<u>Chauffage</u> D'office du 15/10 au 15/04. A la demande en dehors de ces dates	2 salles	57	
	Grande salle	41	
	Petite salle	30	
	Vin honneur gde salle	30	
	Vin honneur petite salle	21	

<u>Vaisselle</u> Couvert complet Verre (vin d'honneur)	Par personne	0.64 0.38
<u>Vaisselle cassée/perdue</u> Verre Assiette Carafe Tasse Couvert Louche Plat	L'unité	1.83 2.70 2.70 1.33 1.12 3.21 5.35

Il est rappelé que les personnes doivent verser des arrhes au moment de la réservation, correspondant à 40% du tarif de location de la salle.

ADRESSAGE DES VOIES ET HABITATIONS DE LA COMMUNE

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies de la commune. La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même.

Il convient d'identifier clairement les adresses des voies et habitations de la commune, pour faciliter la mission des services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmerie qui peuvent éprouver des difficultés à localiser les adresses en cas de besoin), le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, il est demandé au Conseil Municipal :

- **De VALIDER** les noms attribués à l'ensemble des voies communales ainsi que la numérotation des habitations sur la commune.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

QUESTIONS DIVERSES

*Recrutement de Mathieu KAGONE en CDD jusqu'au 31/08/2018 en tant qu'agent technique polyvalent.

*Réserve salle de loisirs : pose d'un carrelage

*Voirie : les marquages au sol Stop ont été repeints par le département, la réfection de l'enduit rue de la Promenade jusqu'à l'école sera refait.

*Stationnement rue de la Promenade : le conseil envisage de sécuriser la circulation des piétons en limitant le stationnement.

*Opération Argent de poche : les jeunes se montrent motivés et ont réalisé des travaux remarquables. Une soirée de clôture de l'opération est prévue le 10 août conviant les jeunes, les encadrants et les parents, une balade pour faire le tour des chantiers sera proposée. Cette soirée sera l'occasion de fêter les 10 ans de l'opération

*Centre aquatique : un sondage pour trouver un nom au centre aquatique de Craon est en cours parmi 5 propositions. Les habitants peuvent exprimer leur préférence à l'accueil de la mairie.

DATE A RETENIR

- * Soirée de clôture Opération Argent de poche 2018 : vendredi 10 août à 20h30
- * Réunion du Conseil Municipal : mardi 11 septembre 2018, à 20 h 00